

Lundi 26 novembre 2018 à 17 h 30

Présents : - Mme LE VAVASSEUR (Adjointe au maire) - M. CLEOMENE (Directeur du Périscolaire) – M. BARBANCE (Réfèrent et Directeur le mercredi) – M. BREJCKA (Réfèrent adjoint) – Mme Laëtitia BOURGUELAT (CAAPE) – Mme NAIT MOULOUD (FCPE)

GENERALITES

En 2017-2018, il y a eu réorganisation importante.

En 2017, il y a la mise en place de binôme de Direction. Une équipe fixe sur la semaine avec les mêmes animateurs le mercredi. Un seul défaut : la façon de travailler peut différer d'une école à l'autre.

Une réunion est organisée une fois par mois pour échanger avec tous les référents de toutes les écoles et pour harmoniser les pratiques. Il a également été rédigé une charte périscolaire.

Depuis septembre 2018, pour l'école de Ferdinand Buisson, une réunion de préparation et d'échange de 3 heures encadrée par le référent et le Directeur a lieu tous les mardis après-midi.

Chaque école a désormais un budget propre pour mettre en place des projets. Ce budget validé par Mme LE VAVASSEUR permet aux directeurs d'impliquer son équipe dans la construction et la mise en œuvre du projet pédagogique.

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) a été modifié en juin 2018 suite au passage à 4 jours. Le PEDT est disponible sur le site internet de la ville.

Dans le cadre du plan mercredi le programme d'activité du matin est enrichi par des intervenants spécialisés qui proposent des activités sportives culturelles et environnementales.

PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Au niveau structure disponible :

Un accueil en ½ journée est proposé à Anatole France et aux Pâquerettes uniquement.

Un accueil à la journée complète est proposé dans 6 accueils de loisirs

- Pour les élémentaires : Paul Bert et Ferdinand Buisson
- Pour les maternels : Iris, Le Muguet, Jacinthes et Myosotis

En avril 2018 un Conseiller Départemental est intervenu sur demande de madame LE VAVASSEUR. Suite à son passage les capacités d'accueil ont été augmentées.

- Plus 40 places en maternel (8 places supplémentaires par accueil),
- Plus 16 places en élémentaire sur Ferdinand buisson
- Plus 40 places en élémentaire sur Paul BERT (grâce à la récupération de la salle Mosaic.)

Pour rappel : en juin 2018 : 100 personnes en liste d'attente. Au 30 septembre, il n'y en avait plus que 12.

Effectifs accueillis : 276 enfants en élémentaire dont 60 en ½ journée et 256 enfants en maternelle.

Certains objectifs du PEDT ont été rappelés : La réussite de tous les enfants, la découverte des activités culturelles, apprendre la vie en collectivité, éveil aux aspects scientifiques des projets, susciter la curiosité.

Le service périscolaire participe au Plan Mercredi. Ce plan Mercredi doit être signé pour le 31 décembre 2018. Sa signature va permettre notamment d'obtenir des financements complémentaires. Il permettra d'intégrer 3 intervenants spécialisés supplémentaires par accueil en élémentaire en complément des activités déjà prévues par les animateurs.

Il y a 91 enfants inscrits sur Ferdinand Buisson avec environ 80 enfants présents par mercredi.

L'équipe des animateurs comporte 4 animateurs titulaires, 3 ayant le BAFA et 3 en cours de formation + 3 intervenants le mercredi. Cette équipe est encadrée par 2 directeurs diplômés.

Il n'y a pas eu de planning avant les vacances de la Toussaint car le premier cycle a servi à mettre en place le fonctionnement et vérifier que les activités proposées sont bien positionnées dans la journée.

Il est prévu 1 sortie culturelle par cycle (de vacances à vacances).

Le service périscolaire essaie de mettre en place un partenariat avec l'Atrium pour proposer un spectacle par cycle.

Il a été demandé par les associations que le planning des activités soit affiché sur la porte de l'école.

PERISCOLAIRE (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

L'équipe d'animateurs se compose de 14 personnes.

Il y a 34 enfants le matin (7h45 à 8 h20), 312 enfants le midi (11h20 à 13h30) et 152 enfants sur le temps du soir (16h30 à 18h30).

Les enfants sont comptés par les enseignants le matin pour avoir la prévision d'enfant déjeunant à la cantine. Il y a un appel de toutes les classes dès 11 h 30 pour comptabiliser les enfants présents.

A 11h20, la Grande Section avec un AVS, 2 enfants porteurs de handicap et les CP descendent dans la salle de restauration.

Les autres classes descendent de façon échelonnée à partir de 11 h 30. La durée moyenne d'un repas est de 20 mn environ.

Après leur repas, les enfants remontent dans la cour.

Depuis la Toussaint, il y a une rotation des classes (les CE2, CM1, CM2) pour descendre à la cantine. Cela changera à chaque cycle.

Certains enfants ont de réelles difficultés vis-à-vis de la nourriture. Certains ne veulent pas manger du tout. Ceci peut être problématique pour le reste de la journée. L'équipe d'animateurs est sensibilisée à cette problématique et essaie d'inciter les enfants à au moins goûter quelques aliments.

Les associations demandent que les animateurs incitent les enfants à goûter mais sans les forcer à tout finir. Si certains enfants (ayant des difficultés particulières avec la nourriture) sont repérés les associations souhaitent que les parents soient informés et que des solutions soient trouvées.

L'ETUDE DU SOIR

Le goûter se déroule de 16h30 à 17h. Il se déroule à l'extérieur dans la cour sauf pour les 15 enfants de Grande section qui prennent leur goûter dans le réfectoire. Par grand froid, les halls et la salle du périscolaire pourront être accessibles pour le goûter.

L'étude du soir a lieu de 17h à 18h. La sortie de l'école s'effectue à partir de 18h jusqu'à 18h30.

Il y a 152 enfants qui restent à l'étude le soir. Ce qui donne une moyenne de 14 enfants par classe environ. Il est rappelé que l'étude est une étude surveillée et non une étude dirigée. Les enfants sont amenés vers l'autonomie pour faire les devoirs voire à s'avancer si possible.

Il y a 11 animateurs (1 par classe) + 5 enseignants (pour les CP et le CM2). Il y a une classe mixée avec des CP et des CM2.

Sortie à 18 h :

Il y a 7 animateurs qui échelonnent leur départ entre 18 h et 18 h 30 avec 2 personnes pour effectuer la fermeture de l'école.

La sortie pour les classes de Grande section, CP, CE1 s'effectue à la porte de gauche (vers Sèvres). Pour les classes de CE2, CM1, CM2 et double niveau, la sortie s'effectue à la porte de droite (vers Versailles). Une fois le gros de l'effectif sorti, pour les CP et CE1, la porte coté Sèvres est fermée, et le reste des élèves est dirigé vers la porte coté Versailles afin de mobiliser un animateur supplémentaire pour la surveillance de cour.

Surveillance dans la cour : La cour est séparée en deux.

Les CE2, CM1 et CM2 jouent dans la cour côté gauche (vers Sèvres) et les Grande sections, CP et CE1 jouent dans la cour Côté droit (vers Versailles). Les animateurs circulent dans la cour avec une surveillance régulière au niveau des toilettes.

Les associations : Il est demandé d'avoir une vigilance particulièrement accrue au niveau des toilettes où les enfants jouent et se cachent.

Le matin :

Il y a 3 animateurs à l'accueil du matin. Un animateur est situé à l'accueil et les deux autres sont dans la cour ou la salle du périscolaire.

Le midi :

14 animateurs sont présents pendant le temps de cantine. Il y a au moins 3 animateurs dans la cour dont un autour des toilettes.

Les animateurs descendent de façon échelonnée avec les classes. Un appel des enfants est effectué à l'entrée de la salle de restaurant afin de s'assurer que tous les enfants présents sont descendus manger.

Après avoir déjeuné avec les enfants et les avoir incité à manger de tout, les animateurs remontent dans la cour pour surveiller.

Une fois remonté du restaurant scolaire l'animateur prévient ses collègues afin qu'ils puissent à leur tour descendre avec une classe.

Une fois remontés, les animateurs surveillent la cour. En fonction du nombre d'animateur disponible certaines activités peuvent être proposées (Le gymnase, jeux société, bibliothèque ...).

Questions des associations : Quelles sanctions pour les enfants violents ?

Dès la découverte d'un problème entre enfants, une confrontation est effectuée entre le ou les enfants. L'animateur s'assure de bien comprendre d'où vient le problème. Un cahier de suivi est documenté pour relater les faits et transmettre l'information. Si un problème persiste avec un enfant, un dialogue avec la famille sera nécessaire. Le règlement intérieur du périscolaire recense l'échelle des sanctions applicables.

Il faut vraiment être attentif et à l'écoute des enfants en ayant une attitude de bienveillance et ne pas minimiser les actes de violence.

L'utilisation du téléphone portable par les animateurs.

Il est demandé que l'utilisation des portables soit possible uniquement qu'en cas d'urgence. Si possible en dehors des moments de surveillance (cour et cantine) et de l'étude du soir.

La séance est levée à 20 h 15.

La prochaine réunion aura lieu avant les vacances de février (date à définir)